



F13 – Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

Inscrit sous RS5656 « Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques" » par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- 17 et 18 juin 2026 à Rouen

DURÉE

2 jours, soit 14 heures

COÛT

298 €/ jour par personne, soit 596 € pour 2 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Conseil spécifique et conseil stratégique

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui conseillent, dans le cadre du conseil spécifique et du conseil stratégique, l'utilisation des produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto